

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 41

Artikel: Lo bete zu
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194517>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tion tenait à la variété des plantes alpestres dont ils se servaient pour leur distillation. Je me figurais qu'ils s'en allaient mystérieusement cueillir sous les grands bois de sapins des simples inconnues au reste des mortels. Il n'y a de simples ici que ceux qui croient à ces calembredaines. Les chartreux ont dans le monastère un jardin superbe où ils cultivent la mélisse, la gentiane et d'autres plantes odoriférantes qui leur sont nécessaires, comme on cultive ailleurs le chou, la bette-rave et la carotte.

» Leur prétendue recette est le secret de polichinelle. Tous les distillateurs de profession le connaissent, et c'est ce qui explique pourquoi l'on voit pulluler depuis plusieurs années les « bénédictines », « les gauloises » les, « trappistes » et autres fausses chartreuses qui ont la prétention de supplanter « la vraie ».

» On m'a montré dans les environs l'établissement d'un chartreux qui a jeté le floc aux orties, élevé hôtel contre hôtel, et qui cherche aujourd'hui à faire une concurrence sérieuse à ses copains d'autrefois.

» Je ne sais, pour ma part, ce que valent ses produits, mais on peut assurer qu'en général l'infériorité des imitations est notoire, et aucun palais délicat ne s'y laisse prendre.

» C'est que la supériorité de la « vraie » tient tout bêtement à la qualité des eaux-de-vie qui en sont la base. Or, pour avoir de fines eaux-de-vie, pour les laisser vieillir dans le bois pendant des années, il ne faut pas seulement un palais exercé, il faut des capitaux qui manquent à leurs infortunés concurrents. Aussi peuvent-ils en toute sécurité verser des torrents d'or liquide sur leurs obscurs blasphémateurs; et plus ils répandent cet or dans le monde, plus il en tombe dans leur escarcelle.

Les bénéfices de la chasse.

Un ancien numéro du *Val-de-Ruz*, journal neuchâtelois, nous tombe par hasard sous la main. Nous y remarquons les curieuses réflexions qu'on va lire et qui reprennent toute leur actualité par ces temps de chasse :

Le canton de Neuchâtel possède 421 disciples de St-Hubert. Il y en a parmi eux qui prétendent chasser par intérêt. Cette considération nous engage à examiner la valeur lucrative du métier.

Il faut environ deux années d'exercice pour apprendre à tirer proprement un oiseau au vol ou un lièvre à la course. Un chien doit avoir au moins le même temps de pratique pour seconder convenablement son maître. Pour simplifier le calcul, nous admettrons que tous nos chasseurs sont des Nemrods. Cette supposition est nécessaire à notre théorie, car nous serons obligés d'admettre que le nombre des pièces de gibier abattues correspond exactement au nombre de coups de fusil tirés. Dans la pratique, ce n'est pas tout à fait cela, mais n'importe.

Pendant une saison de chasse dans le canton de Neuchâtel, un chasseur brûle

en moyenne un demi kilo de poudre, — prix 2 francs. Ce demi-kilo de poudre projette cinq kilos de grenaille, — 4 fr. 50 cent., et met hors d'usage pour 5 fr. de douilles. On comptera que le chasseur use pour 20 fr. de chaussures, pour 30 fr. d'habits, perd pour 100 fr. de temps, avale pour 50 fr. de réconfortants et donne 15 fr. à l'Etat pour son permis.

Les dépenses que nous mentionnons sont très modestes et réduites aux plus indispensables, parce que nous entendons poser le problème à l'avantage des tireurs.

Du 1^{er} septembre au 15 décembre, nos 421 chasseurs auront ainsi tiré 52 625 coups de fusil et dépensé fr. 93,356 50. Chaque coup de fusil revient donc à fr. 1,80

En supposant que par une chance incroyable, chaque coup de fusil ait abattu une pièce de gibier, il faudra, pour rentrer dans leurs frais, que nos 421 chasseurs aient tué ensemble 5000 lièvres, 30,000 cailles, 7000 perdrix, et 10,625 bécasses.

Tous ceux qui se sont accordé le luxe d'un permis de chasse sauront apprécier l'invraisemblance d'une pareille quantité de gibier abattue dans le canton de Neuchâtel. Ils se souviendront sans doute aussi de ce dicton, un peu exagéré, qui prétend qu'il faut 99 chasseurs pour nourrir le centième.

Lo Betezu.

— Dis-vâi, Sami, tè que t'és abonâ à « Jeune citoyen » et que te liai lè papâi, qu'est-te cein què cé *Betezu*, qu'on ein dévezè tant, qu'on dit mémameint que cein va no férè vôtâ ? Y'é oûu derè pè la fordze, l'autro dzo, que clliâo dâo Sonderbon lo volliâvont po ti lè diablio et que volliâvont vôtâ *oï* et lè z'autro *na*. Cein sarâi-te petêtrè on coveint dè jésuistres et cein va-te onco bailli dâi *coo francs* et onna campagne dè 47 ?

— Oh, na, Abran, lo fin mot dè l'afférè c'est que clliâo betezugârèz ruminont oûiè d'autre què dè l'ardzeint, kâ coumeint cein va-te que l'est lè petits cantons, que n'ariont què cauquîès millè francs, que volliont cé betezu, tandi que lè gros, qu'ariont dâi pecheintès sommès, ne lo volliont pas. Y'a oûiè perquie que ne cheint pas tant bon, et l'est po cein que faut vôtâ *na*.

— Ah, Sami ! te m'ein deré tant que c'est dâi z'afférès que ne savé pas.

— Eh bin, c'est dinsè ! Sè faut démaifiâ.

— Adon, se n'est pas po dè l'ardzeint, porquî crâi-tou que clliâo betezugârèz volliont vôtâ *oï* ?

— Po cein binsu que cein lè z'eimbété qu'on vivè ein pé, et po amenâ dâo grabudzo.

— Ah ha ! eh bin atteindè ! on va vo z'ein bailli dâo betezu !

Le Pressoir du Trabandan.

On écrivait à la *Feuille du canton de Vaud*, en 1826 :

« J'ai eu l'occasion de voir, pendant